

NOTIFICATION DE RETRAIT DU GROUPE CIBLE DES CONTROLES

Veillez compléter ce formulaire de manière lisible et en lettres capitales

Renseignements sur l'athlète

Nom: _____	Prénom: _____
Sexe: _____	Discipline: _____
Adresse: _____	
Pays: _____	E-mail: _____
Téléphone: _____	Fax: _____

Déclaration de l'athlète

Je confirme avoir pris connaissance de la Règle 35.22 de l'IAAF telle que rédigée ci-dessous. Je déclare par la présente que j'ai décidé de me retirer de la compétition internationale / que j'ai décidé de ne plus participer aux compétitions internationales pour toute autre raison, et que je souhaite que mon nom ne figure plus dans la liste du groupe cible de l'IAAF destiné aux contrôles inopinés hors compétition.

Signature de l'athlète : _____ **Date:** _____

Signature du parent ou représentant légal : _____ **Date:** _____

Si l'athlète est mineur, un parent ou représentant légal devra apposer sa signature en plus de celle de l'athlète ou signer en son nom.

Règle 35.22 - Retour à la compétition après retraite ou autre période de non-compétition

Si un athlète faisant partie du groupe-cible souhaite se soustraire aux contrôles hors compétition parce qu'il s'est retiré de la compétition ou a choisi de ne pas participer aux compétitions pour toute autre raison, il doit en notifier l'IAAF selon les modalités établies. L'athlète en question ne peut alors pas reprendre la compétition à moins d'avoir donné à l'IAAF un préavis de six mois de son intention de retourner à la compétition et de se rendre disponible pour des contrôles antidopage hors compétition par l'IAAF durant cette période en fournissant à l'IAAF des informations sur sa localisation conformément à la règle 35.15. Un athlète qui omet ou refuse de se soumettre à un contrôle du dopage parce qu'il s'est retiré ou ne participe plus aux compétitions pour toute autre raison sans en avoir avisé l'IAAF conformément à la présente Règle, aura commis une infraction au règlement antidopage conformément à la règle 32.2(c).

Veillez retourner ce formulaire au Département "Whereabouts" de l'IAAF

Par courrier: 6-8, Quai Antoine 1^{er} | BP 359 | MC 98007 Monaco
 Par fax: +377 93 50 83 95 – Par e-mail : whereabouts@iaaf.org